



Demission co-gérante et cession parts sociales

Par **mimosa88**, le **30/01/2010** à **19:30**

Bonjour,rrnrnJe suis gérante d'une SCI soumise à l'impôt sur le revenu, qui a acquis un immeuble pour le louer à mon fils. L'ex-femme de mon fils, qui est co-gérante et qui ne m'a jamais remboursé le montant de ses parts sociales, ni sa partie de frais d'acquisition de la SCI, refuse d'effectuer aucun travail. Malgré un cancer des ovaires opéré en juin 2009, chimio ensuite, je dois être à nouveau opérée de l'utérus. Ne pouvant monter au bureau, car je ne pouvais rester assise très longtemps, j'ai du faire une assemblée en fin d'année qu'elle refuse de signer et de me rendre. Comment faire pour résoudre ce problème et l'obliger à démissionner de son poste de co-gérante et de de sortir de la société car elle nous fait du chantage avec les enfants pour cela.rnrnMerci de me répondre.rnrnMon fils est locataire unique de la SCI et sa perte de salaire due aux conditions actuelles lui cause des problèmes financiers.